

CONSTRUCTION DE 2 COLLEGES A PITHIVIERS ET DADONVILLE (45) MISE EN PLACE DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES



Labelisation BEPOS / HQE
Maquette Numérique BIM
Production Photovoltaïque



Lieu



Dadonville

Maître d'ouvrage



Département du
Loiret

Architecte



Bouygues
Bâtiment Centre
Sud-Ouest

Puissance crête



468 kWc

Surface



2 500 m²

Année études



2019

Année travaux



2020-2021

Montant global



53.8 M € HT

Montant photovoltaïque



500 k€ HT

Classement du Bâtiment : Etablissements de type R, avec activité de type X, N et L de 1^{ère} catégorie.

Description de l'opération :

Construction de 2 collèges, sur le Pithiverais et d'un Gymnase sur le site du collège de Dadonville. Réalisation des abords immédiats et rapprochés sur les sites de Pithiviers et d'un aménagement des accès et abords sécurisé sur le site de Dadonville. Bâtiments à énergie positive BEPOS.

Description des Travaux :

Mise en place d'une centrale photovoltaïque sur chacun des collèges dimensionnés afin d'obtenir la certification BEPOS/EFFINERGIE 2017 - Bâtiment à énergie positive – pour chacun des sites : **Pithiviers** - 242kWc / **Dadonville** - 226kWc. L'installation comprend :

- Le respect des exigences de la Commission centrale de Sécurité du 05/11/2009 relatif aux conditions de pose, de raccordement, d'accès des secours, de coupures d'urgence, ... ainsi que des conditions techniques de pose (surcharge, avis technique, validation du bureau de contrôle)
- L'installation des panneaux photovoltaïques 370Wc en toiture via système de supportage sous ETN validé par le bureau de contrôle
- Le câblage DC des panneaux par groupes raccordés sur les MPPT des onduleurs suivant leur orientation – 2 onduleurs 100kVA pour Pithiviers / 1 onduleur 100kVA + 2 x 60kVA pour Dadonville – installés en toiture ou en locaux coupe-feu largement ventilés
- Les canalisations principales et secondaires, chemins de câbles, Le réseau de terre et liaisons équipotentielles, le câblage AC entre les onduleurs et le coffret de regroupement et de coupure
- Le raccordement de chacune des centrales en Autoconsommation avec revente du surplus sur les TGBT de chaque site, eux-mêmes alimentés depuis les réseaux concessionnaires ENEDIS/SICAP via un comptage électronique type C4